

Notes Historiques

Le bourreau Humphrey

A l'époque sanglante de la rébellion de 1837-38, le bourreau à Montréal, était un nommé Humphrey.

Humphrey avec un effrayant cynisme, bravait le mépris public ; lui seul parmi les bourreaux refusa de dérober ses traits sous un grand manteau noir.

Il était taillé en hercule, très obèse, et quoique n'étant atteint d'aucune infirmité, il marchait courbé sur un bâton.

Les enfants se reculaient en frémissant à son approche, car personne n'ignorait alors qu'elles étaient ses ignobles fonctions.

Personne ne connaissait sa demeure ; il courait sur son compte, dans le peuple, les légendes les plus curieuses. Il n'a jamais essayé de se cacher et, chose vraiment étrange, on n'a jamais essayé de le frapper dans les rues. Il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient une telle terreur, que les plus hardis, même en nombre, n'auraient pas voulu combattre contre un tel adversaire.

Voici les noms des glorieux martyrs de nos libertés, souillés par les mains du bourreau Humphrey :

21 décembre 1838.—J.-N. Cardinal, N.P., Joseph Duquet, étudiant en droit.

18 janvier 1839.—T.-Théophile Decoigne, Joseph-Jacques Robert, Ambroise Sanguinet, Charles Sanguinet, François-Xavier Hamelin.

15 février 1839.—F.-X. Thomas de Lorimier, François Nicolas, Pierre-Rémi Narbonne, Amable Daunais, Charles Hindelang.

Dollard et ses compagnons

On a écrit tant de choses plus ou moins inexacts au sujet de leur fait d'armes, qu'il est temps de reproduire l'extrait mortuaire de ces braves. Il établit que le combat eut lieu au pied du Long Saut, vers le 25 mai 1660, entre 800 Iroquois et 17 Français de Montréal, accompagnés de 4 Algonquins et d'environ 40 Hurons. Treize Français furent tués sur la place et quatre furent faits prisonniers, en sus des sauvages alliés, tant tués que prisonniers, dont le nombre n'est pas indiqué.

Le 3ème de juin 1660.

Nous avons reçu nouvelles par un huron qui s'estoit sauvé d'entre les mains des Iroquois qui l'avoient pris prisonnier au combat qui s'estoit fait 8 jours auparavant entre les Iroquois, qui estoient au nombre de huit cent, et dix-sept Français de cette habitation et quatre Algonkins et environ quarante Hurons au pied du Long Saut, que treize de nos Français avoient esté tués sur la place et quatre emmenés prisonniers, lesquels dits depuis nous avons appris par quatre Hurons qui se sont sauvés, avoir été cruellement brûlés par les Iroquois en leur pays. Or, les noms des Français morts estoient :

Adam Daulat, commandant, âgé de 24 ans ; Jacques Brassier, 29 ans ; Jean Tavernier dit La Rochetière, armurier, 28 ans ; Nicolas Tillemont, serrurier, 29 ans ; Laurent Hébert dit la Rivière, 27 ans ; Alouis de l'Estre, chaudière, 31 ans ; Nicolas Gosselin, 29 ans ; Robert Jurés, 24 ans. Nous avons appris qu'il s'est sauvé par les Hollandais et retourné en France. Jacques Boisseau, 23 ans ; Louys Martin, 21 ans ; Christophe Augier dit des Jardins, 26 ans ; Estienne Robin dit des Forges, 27 ans ; Jean Valet, 27 ans ; René Doussin, 30 ans ; Jean Le Compte, 26 ans ; Simon Guenet, 29 ans ; François Crusson dit Piloté, 24 ans.—D. G.

La chasse-galerie

La chasse-galerie est une légende apportée de France, et adaptée au pays par nos voyageurs et coureurs des bois. D'après cette légende, ceux qui désirent être transportés rapidement d'un endroit à un autre, à travers les airs, et généralement en canot d'écorce, passent marché avec Satan pour la réussite du voyage, que le Prince des Ténèbres s'engage à mener à bonne fin aux conditions suivantes :

1. Durant tout le temps du trajet, le nom de Dieu ne doit pas être prononcé ;

2. Les voyageurs veilleront à ne pas s'accrocher, en route, aux croix surmontant les clochers des églises ;

3. Les voyageurs conviennent de livrer leurs âmes au diable, s'ils violent les deux conditions ci-dessus. Ces conditions une fois stipulées, il n'y a plus qu'à prendre place dans le canot et à prononcer les trois mots cabalistiques : Acabri ! Acabra ! Acabram ! L'embarcation s'élève alors dans les airs, qu'elle traverse à raison de cinquante lieues à l'heure. (Ces renseignements sont extraits de la nouvelle "la chasse-galerie," publiée par M. Honoré Beaugrand, dans le *Century Magazine* de septembre 1892).

En Saintonge, d'où nous vient la légende, la chasse-galerie, est encore aujourd'hui l'une des vieilles terreurs de la campagne. On y définit par là le passage bruyant, durant la nuit, d'une troupe de diables sifflant, hurlant, faisant claquer des fouets et emportant des quartiers d'hommes. Les esprits forts, par contre, soutiennent que tout ce beau vacarme est en réalité causé par des vols de cigognes et de canards sifflants, qui effraient les pochards attardés sur les routes.

Nous venons de rencontrer, dans un ouvrage de Pierre Loti (*Livre de la pitié et de la mort*, p. 123), quelques lignes relatives à ce sujet et que nous croyons utile de rappeler ici. Pierre Loti relate, en ces lignes, un souvenir de sa jeunesse, et la chose se passe dans l'antique demeure de sa famille, sise précisément dans l'ancienne province de Saintonge :

Dans le grand silence, nous avons entendu passer au-dessus des toits... un vol d'oiseaux sauvages qui émigration vers d'autres climats ; un peu une musique de chasse-galerie, un bruit de voix aigres, très nombreuses gémissant toutes à la fois...

M. Louis Fréchette, qui tient aussi pour l'origine française du mot, citait, dans une de ses chroniques de *La Patrie*, un autre fait bien concluant :

Dans le district de Québec, raconte-t-il, la chasse-galerie se rapproche plus de la légende française. Un homme est allé à la chasse pendant la grand-messe le dimanche, et, depuis lors, il parcourt les airs avec ses chiens en criant : "Tayaut ! tayaut !..."

Or, la preuve que la légende est d'origine française, c'est que ce terme de chasse est complètement inusité au Canada ; il ne s'est conservé que dans la légende.

La chasse-galerie n'est plus maintenant qu'une tradition au Canada, et l'on trouverait à peine quelques rares "vieux de la vieille" pour y ajouter foi. Mais, même dans les temps où la crédulité de nos pères s'exerçait à cet endroit, la chasse-galerie n'inspirait aucune crainte. Presque toujours, elle se présentait sous forme d'une bande de joyeux lurons, chantant force gais refrains et pagayant avec vigueur leurs canots d'écorce à travers les airs. D'autres fois encore, c'était une troupe de chasseurs, se suivant à la queue-leu-leu à la crête des nuages, et ce dût même être là ce qui a donné lieu à l'étymologie primitive du mot : la galerie ou bande de chasseurs. Par les belles nuits tranquilles, nous raconte-t-on, on entendait tout à clair le galop des chevaux, l'aboiement des meutes, l'hallali des cors, etc.—SYLVA CLAPIN.

Le comte de Caulincourt

Sur la route de Nicolet à la Baie du Febvre, à mi-chemin entre les propriétés de M. Raimbault et de M. Fournier, était venu s'abattre, vers 1816, un personnage mystérieux.

Ayant fait l'acquisition d'une ferme, il y bâtit une maison qui n'avait de particulier que les divisions intérieures.

Son voisin, Louis Beaulac, riche cultivateur, fameux gars de six pieds, et qui avait servi dans les milices de 1812, a eu l'avantage de connaître et de fréquenter habituellement ce personnage, et d'admirer la science militaire de "monsieur le comte."

A son dire, "monsieur le comte" avait toute une chambre remplie de cartes militaires et d'armes de toutes espèces et d'une grande valeur.

A ses heures, "monsieur le comte" déployait ses cartes sous les grands ormes, près de sa maison, et là, à quatre pattes sur ses plans, il suivait et traçait des lignes, causant et discutant et interpellant, tout haut, il s'animait comme au milieu de contradicteurs... probablement des ombres de Waterloo.

Sa maison était le rendez-vous de messieurs les curés d'Yamaska, la Baie, Nicolet, Saint-Grégoire, Trois-Rivières, etc., régions que l'on nommait alors "la petite France," à cause de ces messieurs qui étaient des prêtres émigrés de la France.

Un beau matin, dit Beaulac, la maison fut trouvée vide : monsieur le comte était parti armes et bagages, sans tambour ni trompette.

A cette époque, le vent politique était à la tempête, et le comte Dalhousie débarquait sur nos bords comme gouverneur de la province.

Cette arrivée et ce départ subits n'évoquent-ils pas les dé mêlées de ces deux personnages dans la politique et les guerres de l'empire ?

Beaulac n'a jamais connu son singulier voisin sous un autre nom que celui de "monsieur le comte."

—Mais, me dit-il un jour, vous pouvez trouver son nom au presbytère, car il a fait baptiser là un enfant.

En effet, j'ai trouvé ce nom, et voici cet acte tel que couché au registre de la Baie du Febvre :

Le trente-et-un mars mil huit cent dix huit, fait par nous prêtre soussigné, a été baptisé Charles-François-Joseph, né de ce jour du légitime mariage de monsieur François-Benoit-Auguste, comte d'Ancourt, et de dame Adélaïde-Antoinette-Augustine, comtesse de Galifait. Le parrain a été Louis Lefebvre dit Beaulac, et la marraine Monique Robidas, épouse du parrain. Le père a signé avec nous, le parrain et la marraine ont déclaré ne le savoir.

Le comte d'ANCOURT.
FOURNIER, Ptre.

Est-ce le comte de Caulincourt ?—L.-M. BLONDIN.

Le capitaine Nadeau

A la date du 30 mai 1760, le capitaine Knox, qui faisait partie de l'armée anglaise, écrit dans son *Journal* : "A native of the parish of St-Michel was hanged yesterday, in sight of his own hamlet, for having exerted his utmost endeavours to spirit up his countrymen to revolt, and drawing several of his own company, he being a captain of the militia, to join the late french army."

M. de Gaspé, dans ses *Anciens Canadiens*, nous donne le nom de ce brave. Il était meunier et se nommait Nadeau. Il était surtout accusé d'avoir fourni des vivres à l'armée française. Dans un moment de colère, le général Murray le condamna à mort. Le pauvre meunier fut pendu à une vergue de son moulin à vent. Son cadavre y demeura trois jours, balancé au gré des vents et de la tempête. Murray reconnut bientôt son erreur et, pour réparer sa faute, il adopta les deux filles de sa victime. Il les amena avec lui en Angleterre. On a cru longtemps, à Saint-Michel, qu'il les avait fait périr pendant la traversée de l'Atlantique. Une telle idée est ridicule. Il est plus rationnel de croire que Murray les fit élever convenablement et qu'elles devinrent plus tard d'honorables mères de familles.

En 1768, le gouverneur Carleton, plus tard lord Dorchester, visitant Saint Charles de Bellechasse, se fit présenter le fils orphelin du meunier Nadeau. Le gouverneur donna au pauvre enfant des marques d'une bonté paternelle. Il ordonna qu'on le mit en pension au séminaire de Québec, en disant : "C'est un général qui lui a fait perdre son père, c'est un général qui lui en fera retrouver un autre."

En effet, M. l'abbé Rhéaume, du séminaire de Québec, me dit qu'il a trouvé dans un cahier intitulé : "Annales du séminaire de Québec," qui contient les noms des pensionnaires jusqu'en 1770, l'entrée suivante : "30 octobre 1768, Charles Nadeau, de Québec."

Dans le *Brouillard* de 1748 à 1770, il a aussi trouvé l'entrée suivante : "14 nov. 1769, reçu pour solde de la pension du petit Nadeau, 54 l."

(Extrait des *Recherches Historiques*.)